



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E150168

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2023

ÉDITÉ LE 25/11/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2015
Forme juridique : SCOP
Capital : DEPUIS LE 11/05/2016
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 811725480

Siret : 811 725 480 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 33 67T

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 553178/5

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 553178/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : ZURLAN

ZA MAKOZAIN
QUARTIER EYHERALDE
64430 ST ETIENNE DE BAIGORRY

Téléphone : 05 59 37 46 75
Portable :

Fax :

Site Internet : www.zurlan.org
E-mail : contact@zurlan.fr

Responsabilité légale :
CURUTCHARRY XAN MANDATAIRE

Effectif moyen : 24 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	15/12/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	10/03/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/12/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	15/12/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/12/2021
o Isolation des combles perdus	15/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.